

PRÉAMBULE

Pour favoriser le développement des arts et de la culture dans l'éducation, les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture ont mis en place dès 2002 des PREAC : Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle dans différents domaines. Depuis plus de 12 ans, le «pôle Montagne, territoires et cultures» proposait des entrées diversifiées sur le champ de la montagne pour aborder ses aspects culturels, en croisant des regards d'universitaires, de professionnels de terrain et d'artistes. Le pôle avait pour vocation d'organiser des formations ou autres formes de médiation et de fournir des ressources de tous ordres destinées à favoriser le développement d'actions pédagogiques artistiques et culturelles autour des territoires de montagne en général et de ceux de la Région Rhône-Alpes en particulier, à travers des approches centrées sur les arts, dont l'architecture (art de l'espace), mais aussi l'urbanisme, les patrimoines matériels et immatériels.

PREAC ARCHITECTURE, ARTS DE L'ESPACE ET SOCIÉTÉ(S)

En 2014, la DRAC Rhône Alpes, les DAAC des Académies de Grenoble et de Lyon, le CAUE de Haute-Savoie, l'ENSAG et la Maison de l'architecture de l'Isère inaugurent une nouvelle configuration du PREAC autour d'une thématique renouvelée : architecture, arts de l'espace et société(s).

Il est vrai que la plupart des enseignants de l'Éducation Nationale ne reçoivent aucune formation initiale en architecture, bien que ce domaine appartienne au programme d'histoire des arts. Néanmoins, ils manifestent un grand intérêt pour cette discipline qu'ils côtoient régulièrement. L'architecture est en effet, par définition, disséminée sur les territoires proches des écoles, des collèges, et des lycées. Œuvre majeure ou élément du quotidien, accessible au regard ou à portée d'une visite virtuelle de qualité, l'architecture fait partie de l'environnement de chacun.

La raison d'être d'un PREAC architecture se fonde sur cet écart à combler entre, d'une part, un champ social, artistique et culturel à la fois multiple et proche et, d'autre part, un grand besoin de médiation et de formation pour le rendre accessible. Il s'agit alors de former les formateurs et relais expérimentés dans l'Éducation Nationale et la médiation culturelle, et également de sensibiliser à l'architecture l'ensemble des acteurs.

L'architecture a une place particulière dans l'éducation ; elle est une ouverture vers des domaines différents (histoire des arts, arts de l'espace, architecture et urbanisme, ethnologie, histoire et géographie, sociologie) et un levier pour approfondir des notions telles que les questions environnementales, le contexte territorial, les échelles urbaines, les techniques de construction, le projet et les outils de l'architecte, l'habiter, l'approche sensible, la dimension créative.

Ce PREAC permet avant tout de répondre aux besoins d'un public spécifique dans le domaine de l'architecture, venant en cela conforter la priorité dégagée en matière de formation des acteurs par le rapport dit Desplechin remis en 2013 à la ministre de la culture, issu de la consultation nationale sur l'éducation artistique. Il est une contribution à la mise en œuvre des parcours d'éducation culturelle et artistique.

Public Spécifique

Acteurs de l'éducation artistique et culturelle : personnels d'enseignement, d'encadrement et/ou de direction pour le ministère de l'Éducation Nationale; architectes, artistes, professionnels du cadre de vie, médiateurs dans les structures artistiques et culturelles du côté du ministère chargé de la culture.

Il se donne comme objectifs principaux de :

- 1 - Transmettre une culture architecturale et urbaine pour donner les clés permettant de comprendre son environnement et fournir les outils pour devenir un citoyen acteur de son cadre de vie.
- 2 - Utiliser l'architecture comme porte d'entrée interdisciplinaire pour explorer un territoire dans toutes ses dimensions (sociale, économique, environnementale, humaine, ethnologique, artistique, sensible...).
- 3 - Aborder l'architecture comme un élément de notre culture et de l'histoire des arts.
- 4 - Constituer un réseau d'acteurs, donner des outils et rassembler des ressources accessibles à tous.

L'action du PREAC architecture comme élément fédérateur, s'inscrit dans une démarche commune des partenaires DRAC (Direction Régionale aux Affaires culturelles), DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture), Canopé, ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education), Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, impliquant tous les CAUE, Maisons de l'architecture et écoles d'architecture avec un trio d'opérateurs culturels : l'URCAUE Auvergne-Rhône Alpes, la Maison de l'architecture de l'Isère et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Positionnés chacun comme tête d'un réseau national, ces opérateurs seront des relais au sein d'un comité de pilotage opérationnel. Le fonctionnement de ce PREAC est dès à présent envisagé dans sa dimension Grande Région et il a l'ambition de rayonner sur l'ensemble du territoire national. Etant à ce jour le seul PREAC actif sur la thématique de l'architecture, il bénéficie d'une expérience importante.

Il s'agira de développer au plan national la visibilité et la lisibilité des actions de ce PREAC : stages de formation, colloques, parcours, projets territoriaux, résidences d'architectes et d'artistes, cafés architecture, publications. Ainsi, les formations et actions donneront lieu à la production de ressources notamment dans le domaine numérique et la construction et outils pédagogiques mutualisables et transférables, en appui, notamment sur le réseau Canopé.

